

---

# VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

---

**LE MERCREDI 20 MARS 2019 A 11 HEURES**

---

A la requête de : La BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, établissement de crédit-SA au capital de 475 441 827 €, dont le siège social est 1 Bd Haussmann-75318 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le N°542 097 902 agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés, ladite société venant aux droits de la Société Financière dénommée « BNP PARIBAS INVEST IMMO, établissement financier immatriculée au RCS de PARIS sous le N°433933553.

Ayant pour avocat, Maître E. BALK-NICOLAS, membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS, avocats au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

Des biens dont la désignation suit :

**COMMUNE DE MELGVEN,**

Lieudit Le QUESTEL

**UNE MAISON D'HABITATION avec terrain**

cadastrés section F1292 pour une contenance de 11a 92ca et F1294 pour une contenance de 10ca, et la moitié indivise d'une bande de terrain à usage de chemin d'accès cadastrée F1295, pour une contenance de 58ca comprenant :

Un rez de chaussée avec : Séjour, une cuisine ouverte, un cellier, un garage, une chambre, un WC,

A l'étage : Une première chambre, une salle de bains, une seconde chambre, toilettes,

Sous-sol : Vide sanitaire partiel

UN TERRAIN sous herbes autour de l'habitation. Le terrain est accessible par un chemin privé.

**Mise à prix : 42 000,00 €**

(Quarante-deux Mille euros)

«Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle»

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 22 novembre 2017 portant le n°17/00087, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visite sur place par la SELARL CLERGEOT-TUAL, huissiers de justice à QUIMPERLE, le 8 mars à 10h30